



**Formation à la santé et à la sécurité au travail**  
Au service des organisations de santé au travail,  
des entreprises, des personnes et des territoires.

Version 02-2025

## **Formation Complémentaire ALM**

### **Acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Sanitaire et médico-social**

**Prérequis :** Être titulaire d'un certificat PRAP 2S

**Durée de la Session :** 14 heures

**Nombre de participant :** 6 à 10 stagiaires

**Intervenant :** Formateur certifié INRS/CARSAT à jour de ses compétences

**Lieux :** Intra entreprise ou salle disponible sur nos sites accessibilité PMR

SPST 19-24 : 22 Rue Bessot à MALEMORT

SPST 19-24 : 9 Rue Louis Taurisson à BRIVE

SPST 19-24 : 14 Bis Avenue Alsace Lorraine à TULLE

SPST 19-24 : Zone du Bois Saint Michel à SAINT-ANGEL

SPSTI 23-87 : Zi cher du Prat, 9 Rue du Cros à GUERET

SPSTI 23-87 : 6 Rue Voltaire à LIMOGES

AMCO-BTP - 6 Allée Duke Ellington à LIMOGES

SPST 19-24 : 185 Route de Lyon à PERIGUEUX

CIST47 - D 813- Parc Activité de la Croix de Lugat à ST PARDOUX DU BREUIL

CIST47 - Chambre des métiers - 2 Impasse Morère à AGEN

SIST79 - 1 rue Alfred Nobel à NIORT

**Prix forfait groupe :** 1 470,00 € HT/groupe de 6 à 10 stagiaires

### **Objectifs de la formation :**

A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de mettre en œuvre l'ALM : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

**Cette formation vaut MAC**

### **Méthode pédagogique :**

Formation alternant la théorie et la pratique. Etude de cas. Travail de groupe et individuel, brainstorming, exposé, mise en situation, cas concret...



**Formation à la santé et à la sécurité au travail**

Au service des organisations de santé au travail,  
des entreprises, des personnes et des territoires.

**Modalité d'évaluation et de certification :**

Une évaluation formative est réalisée durant la formation. Elle permet au formateur d'ajuster les écarts entre les attendus du référentiel de compétences et la restitution des connaissances du stagiaire lors de sa formation.

A l'issue de la formation, une évaluation certificative sera réalisée conformément au document de référence de l'INRS (grilles certificatives).

Pour valider sa formation, le stagiaire devra participer à l'intégralité de la formation et valider le domaine de compétence.

La validité de son certificat est de 24 mois.

A l'issue de la formation une attestation individuelle de fin de formation sera remise au candidat, conformément à l'Article L. 6353-1 du Code du Travail.

Un questionnaire de satisfaction sera remis au stagiaire en fin de formation pour une évaluation à chaud.

Une salle équipée de lits médicalisés, fauteuils roulants, potences, lève-malades etc., devra être mise à la disposition du formateur pour l'apprentissage. (cf. annexe)

**Programme**

**Jour 1**

Accueil et ouverture de la formation

Identifier les enjeux d'un accompagnement

Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir

Analyser la situation d'un accompagnement

**Jour 2**

Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Evaluation du domaine de compétence

**Validité du certificat : 24 mois**

**Recyclage : oui**

**Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL :**

- Par téléphone : **05.55.20.75.30**
- Par mail : [formation@stlim.org](mailto:formation@stlim.org)

ANNEXE MATERIEL



**Formation à la santé et à la sécurité au travail**

Au service des organisations de santé au travail,  
des entreprises, des personnes et des territoires.

• **Matériel 2S :**

Matériel	Obligatoire	Conseillé	nombre	Caractéristiques minimales	Caractéristiques préconisées
	Pour la formation et l'évaluation	Pour la formation			
Lit médicalisé	X		1 pour 5 stagiaires maximum	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglable électriquement (hauteur, relève-buste)</li> <li>- Potence et poignée réglables (point d'ancrage et en hauteur)</li> <li>- Barrières escamotables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plicature du relève-buste au niveau du bassin</li> <li>- Plicature du genou</li> <li>- Hauteur permettant de descendre à 29 cm</li> <li>- Remise à plat d'urgence</li> <li>- Demi-barrières</li> <li>- Barres de redressement</li> </ul>
Fauteuil roulant manuel	X		1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accoudoirs escamotables</li> <li>- Repose-pieds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglable à différentes tailles</li> </ul>
Fauteuil	X		1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accoudoirs réglables en hauteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclinaison</li> <li>- Roulettes</li> <li>- Repose-pieds amovible</li> <li>- Accoudoirs réglables en profondeur</li> <li>- Assise réglable en hauteur</li> </ul>
Lève-personne électrique roulant	X		1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 tailles différentes minimum de harnais de type universel (en U)</li> <li>- Possibilité de prendre en charge une personne au sol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différents types de harnais</li> </ul>
Lève-personne électrique suspendu sur rail		X	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 tailles différentes minimum de harnais de type universel (en U)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différents types de harnais</li> </ul>
Verticalisateur électrique	X		1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 tailles différentes minimum de harnais adaptés au modèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité d'écartement des fourches</li> </ul>
Draps de glisse	X		2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 90 cm X 90 cm minimum</li> <li>- Glissant sur les 2 faces</li> <li>- Sans poignées</li> </ul>	
Rollbord®		X	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 cm X 165 cm minimum</li> </ul>	
Déambulateur		X	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réglable en hauteur</li> </ul>	
Cannes		X	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Canne simple</li> <li>- Cannes anglaises</li> </ul>	
Coussin unidirectionnel		X	1		